

NOUVELLE ÉCONOMIE AFRICAINE

Alger en accélérateur continental des startups

P3



AGRESSION SIONISTES CONTRE LA PALESTINE

”Un scénario encore plus infernale” se profile à Ghaza

P11

MOSTAGANEM

**Démantèlement d'un réseau
international de trafic de cocaïne**

P16

Algérie-Turquie

**Des opérateurs turcs en quête
d'opportunités d'investissements**

P2

AGRICULTURE

Appel à généraliser la culture d'exploitation des eaux usées traitées

Plusieurs chercheurs participant aux "8èmes journées géographiques algériennes", dont les travaux ont pris fin mardi à Oran, ont appelé à généraliser la culture d'exploitation des eaux usées traitées dans l'agriculture pour une exploitation optimale de cette source vitale. Les chercheurs Seghiri Hicham, Sid-Ahmed Bilal et Khaled Hourar du laboratoire de recherche dans le domaine géographique et l'aménagement du territoire de l'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed ont, dans une feuille de recherche commune présentée dans le cadre de cette manifestation, appelé les instances compétentes liées à l'agriculture, l'hydraulique et l'environnement à programmer des campagnes de sensibilisation destinées aux agriculteurs sur l'importance d'exploitation des eaux usées traitées dans l'irrigation et les moyens de leur exploitation optimale pour réaliser un bon rendement agricole.

Les chercheurs ont affirmé que l'étude réalisée sur le périmètre irrigué avec des eaux usées traitées à Hennaya (Tlemcen), comme modèle, peut être généralisée au niveau national, sachant que l'exploitation de cette ressource vitale en Algérie est en dessous du niveau prévu et, par conséquent, toutes les eaux traitées par les 200 stations d'épuration réalisées par l'Etat dans la plupart des wilayas du pays ne sont pas exploitées, en raison de «l'absence de la culture d'exploitation de ces eaux chez les agriculteurs». La même feuille de recherche a affirmé que «d'autres travaux de sensibilisation doivent concerner les utilisateurs des eaux usées traitées et inclure les espèces végétales pouvant être irriguées avec ces eaux et les horaires d'irrigation».

Les auteurs de l'étude ont souligné l'importance de l'investissement de l'Etat dans la réalisation des stations d'épuration des eaux usées (STEP) et des réseaux d'irrigation agricole, dans le cadre d'une vision stratégique visant à compenser la diminution des précipitations, ce qui a permis de passer de 36 STEP à plus de 200, produisant actuellement des millions de mètres cubes d'eau traitée.

Au deuxième et dernier jour de la huitième édition des Journées Géographiques Algériennes, les participants ont abordé des thèmes liés à l'eau comme ressource vitale face aux multiples défis, notamment dans l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'urbanisation et le dynamisme territorial, à travers des études de terrain de certaines régions du pays comme modèles.

Pour cette manifestation, organisée par le Laboratoire de Géographie et l'aménagement du territoire en collaboration avec la faculté de géologie de l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", six axes ont été débattus concernant l'eau comme source vitale pour faire face aux multiples défis, la préparation et la dynamique territoriale, l'agriculture et la sécurité alimentaire, outre la diversité naturelle, culturelle et les composantes touristiques, ainsi que les disparités régionales et territoriales et la dimension géostratégique de la sécurité énergétique.

R.N

ALGÉRIE-TURQUIE

Des opérateurs turcs en quête d'opportunités d'investissements

Ils sont une quarantaine d'opérateurs économiques turcs à prendre part à une rencontre organisée à Alger sur les opportunités d'investissement commun disponibles dans divers secteurs comme l'industrie, les machines, les produits de bois et le textile.

Des opérateurs économiques algériens et turcs ont exploré, hier lors d'une rencontre à Alger, les opportunités d'investissement commun disponibles dans divers secteurs, en vue de renforcer le partenariat et la coopération entre les deux pays. Organisée par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), en coopération avec le Conseil des exportateurs turcs et l'Association Uludag des exportateurs turcs, la rencontre a été placée sous le thème: "Algérie-Turquie: négociations commerciales bilatérales". A cette occasion, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a souligné que cette rencontre visait «à promouvoir les relations économiques bilatérales, à travers la vulgarisation des opportunités commerciales et de partenariat disponibles de part et d'autre» et «à faire la promotion des produits des deux pays, en sus de l'examen de leurs potentialités d'investissement».

Pour M. Boutalbi, il s'agit d'exploiter l'opportunité offerte par l'amélioration du climat d'investissement en Algérie, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, l'ouverture d'opportunités de partenariat dans le secteur privé, l'adoption du principe gagnant-gagnant et le renforcement de la transition technologique, l'objectif étant de conclure des partenariats escomptés entre les deux parties, notamment avec la participation de près de 40 opérateurs turcs, représentant plusieurs secteurs, à cette rencontre. Parmi les secteurs les plus importants, le président du CAAID a cité l'industrie, les machines, les produits de bois et



le textile. De son côté, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Mujahid Kucuk Yilmaz a affirmé que cette rencontre «permettra d'améliorer les relations algéro-turques» rappelant la récente visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie et qui a abouti à la signature de plusieurs accords. Le président turc a appelé les exportateurs turcs à «veiller au rapport qualité-prix pour atteindre dans les plus brefs délais l'objectif de 10 milliards de

dollar d'échanges commerciaux entre les deux pays».

Par ailleurs, le membre du conseil d'administration de l'union des constructeurs automobile dans la région turque d'Uludagh, Ertugrul Tuna arinci, a salué le statut important de l'Algérie pour les opérateurs turcs, soulignant «la nécessité de renforcer et de développer les relations commerciales bilatérales en exploitant les opportunités disponibles dans les deux pays».

Synthèse : Ali. Ch

INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÜES DE L'ENFANT

Lancement d'un guide de prise en charge

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, hier à Alger, le lancement d'un guide destiné à améliorer la prise en charge thérapeutique des enfants souffrant d'infections respiratoires aiguës, offrant ainsi un outil de travail aux praticiens. S'exprimant à l'occasion d'une rencontre à laquelle ont pris part un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé, des experts, des spécialistes et des cadres du ministère de la Santé, M. Saihi a indiqué que ce guide devrait contribuer à accompagner et orienter les professionnels de la santé pour une prise en charge optimale des enfants infectés.

Il a expliqué que ce guide, fruit d'un travail continu de plusieurs années, est destiné aux professionnels du secteur afin qu'ils puissent l'utiliser à bon escient. Ce guide «donnera aussi de la crédibilité à notre pratique quotidienne et permettra d'ajuster les paramètres essentiels de la prise en charge des pathologies au niveau des structures de santé», a-t-il ajouté. M. Saihi a exprimé sa volonté de généraliser ce genre d'initiatives pour englober la prévention dans d'autres pathologies.

D'autre part, le ministre a plaidé pour l'ouverture d'unités de recherche scientifique au niveau des structures de santé, lesquelles seront

encadrées par des professeurs, ainsi que la réalisation d'études qui seront bénéfiques pour les étudiants en médecine. Le ministre a également exhorté les praticiens à réaliser des travaux visant à moderniser davantage le système sanitaire dans le but d'offrir des prestations de service de qualité au bénéfice des patients. Il y a lieu de relever que les infections respiratoires aiguës de l'enfant se présentent en deux formes, celles dites "hautes" comme les angines, sinusites et rhinopharyngites, et celles dites "basses", dont les bronchiolites, bronchites et pneumonies.

R.N

DROITS DE L'HOMME

La Rapporteuse spéciale de l'ONU salue les efforts de l'Algérie

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor, a qualifié, hier, sa visite en Algérie de «fructueuse», tout en saluant le gouvernement pour ses efforts pour faciliter cette visite. «Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement le gouvernement pour son invitation et pour les efforts extraordinaires qui ont été déployés pour faciliter une visite fructueuse», a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle a présenté un aperçu sur le rapport qu'elle soumettra au Conseil des droits de l'homme de l'ONU en mars 2025. «En m'invitant à effectuer une visite, le gouvernement algérien prouve clairement qu'il est prêt à s'engager comme il se doit sur les questions relatives aux défenseurs des droits de l'homme», a-t-elle relevé, faisant

observer qu'il «aurait été beaucoup plus facile de ne pas répondre à ma demande, comme l'ont fait d'autres Etats». Rappelant que l'Algérie siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Mme Lawlor a fait savoir qu'au cours de sa visite de 10 jours en Algérie (du 25 novembre au 5 décembre), elle a rencontré des membres du gouvernement, des fonctionnaires et des représentants de la société civile et s'est déplacée dans plusieurs wilayas du pays. «Le nombre de réunions de haut niveau qui m'ont été accordées témoigne de l'engagement du gouvernement algérien à s'engager sérieusement avec les procédures spéciales des Nations Unies et à œuvrer pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme», a-t-elle souligné, relevant que «la grande majorité de ces réunions se sont déroulées dans une

atmosphère de respect mutuel et d'engagement constructif». Par ailleurs, et à une question sur le génocide perpétré par l'armée sioniste à Gaza, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, s'est dite «émue», tout en qualifiant ce qui se passe à Gaza de «douloureux» et de «génocide généralisé». Mme Lawlor a indiqué qu'elle «condamne» ce que l'armée sioniste commet «contre les innocents et tous les enfants brûlés», soulignant avoir appelé à «un cessez-le-feu». Elle a également soutenu la suggestion de «réformer la composante du Conseil de sécurité de l'ONU», relevant que «les membres permanents du Conseil se sont opposés à cette réforme de peur de perdre leur droit de veto».

R.N

NOUVELLE ÉCONOMIE AFRICAINE

Alger en accélérateur continental des startups

L'économie algérienne éprouve, ces dernières années, une passion frénétique pour les startups. La deuxième édition de la Conférence africaine dédiée à ce type d'activités s'est ouverte, hier, dans la capitale en présence du gratin du continent.

Près de 50 ministres et décideurs africains et environ 200 experts participent, depuis hier à Alger, à la deuxième édition de la Conférence africaine des startups (ASC). Au menu de cette la rencontre de trois jours placée sous le mot d'ordre de «l'innovation pour le développement du continent africain», la visibilité des startups africaines, l'échange d'expériences et la signature d'accords de coopération. La réunion permet également aux dirigeants africains de s'enquérir de tout ce qui se passe dans les différents pays du continent.

L'événement regroupe, d'autre part, les ministres africains en charge de l'innovation et des startups en vue de concrétiser les décisions adoptées lors du précédent rendez-vous. Il sera question du projet de création d'un Fonds des fonds africains des startups, de l'adoption d'une stratégie commune et uniforme pour réduire la fuite des cerveaux, ainsi que la facilitation de la mobilité des talents africains à l'intérieur du continent.

En marge de l'ASC 2023, un salon sera animé par près de 200 exposants africains, mais aussi d'intervenants qui débattront, entre autres, d'énergie, de fintech, de big data, de cyber sécurité, de cloud et d'éducation. Un concours continental en matière d'intelligence artificielle pour le développement durable (AI 4 Good Challenge) et un autre de robotique (AI 4 Robotics) en plus d'autres activités connexes sont inscrites au programme.

UNE LARGE VITRINE SUR LE MONDE

L'Algérie s'offre ainsi une large vitrine sur le monde dans un secteur qui est en pleine expansion chez elle et dont elle veut devenir la locomotive en Afrique. Dans une allocution, lue en son nom à l'ouverture des travaux par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le président de la République a appelé à promouvoir la créativité et l'innovation en Afrique. Il a insisté sur le renforcement de sa productivité et de sa croissance économique, garantes, selon lui, de



l'indépendance de sa décision politique. Pour Abdelmadjid Tebboune, les startups sont capables d'ouvrir la voie aux initiatives et au renforcement de la coopération continentale dans le domaine de l'économie de la connaissance et l'amélioration du climat des affaires et de l'innovation. Cela aura pour effet, a-t-il souligné, d'agir notamment sur le taux de chômage en Afrique. C'est pourquoi, il a incité les gouvernements africains à accorder «l'intérêt total» aux startups.

Pour rappel, l'Algérie occupe la deuxième place en Afrique en termes de startups en activité, selon le dernier classement de Startup Ranking, spécialisé dans le classement de ce type d'entreprises dans le monde.

Selon le site, l'Algérie occupe la deuxième place en Afrique en termes de startups en activité, après le Nigeria et juste avant l'Égypte et l'Afrique du Sud. Au niveau mondial, les États-Unis d'Amérique arrivent en tête du classement devant l'Inde, la Grande-Bretagne,

le Canada, l'Australie, l'Indonésie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Brésil et Singapour.

Pour sa part, le ministère algérien de l'Économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises avait recensé au début de l'année en cours plus de 5.000 start-up, dont 1.100 labellisées en tant que tel ou qualifiées de «projet innovant». Par ailleurs, le nombre d'incubateurs a grimpé de 14 à 60 entre 2020 et 2023 à travers tout le territoire.

Concernant le financement, un fonds national spécial doté d'un budget de 58 milliards de dinars a été créé pour accompagner ces activités, à raison de 1 milliard par wilaya suivant une fourchette allant de 5 à 150 millions de dinars par projet.

En matière d'économie de la connaissance, le secteur vise le renforcement des dépenses et du développement afin d'atteindre 3% du PIB dans 5 ans contre un peu plus de 1% actuellement.

Mourad Fergad

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption à la majorité du PLF 2024

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté hier, à la majorité, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024 (PLF2024), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid et des membres du gouvernement.

Ce nouveau texte de loi a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026), et prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses en 2024, elles s'élèveront à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement.

Le budget de l'État pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services 632,87 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement.

S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement. Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement.

Le PLF 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%. Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril du pétrole de 60 dollars durant la période 2024-2026, et 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut. Les exportations de biens devraient s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD. Ainsi, la balance commerciale enregistrera un excédent entre 2024 et 2026 pour atteindre 6,3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD et 4,2 milliards USD en 2025 et 2026. Le texte a prévu plusieurs mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales. Concernant les mesures prises pour soutenir l'investissement et l'économie nationale, le PLF 2024 a prévu la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, outre des incitations fiscales proposées pour plusieurs activités.

R.I

OBTENTION DE LA PENSION ALIMENTAIRE

Le projet de loi portant mesures particulières devant la commission juridique

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu, lundi, un exposé du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, sur le projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, décidée par la justice aux femmes divorcées et aux enfants gardés. Dans son exposé, le ministre a expliqué que ce projet de loi intervenait pour «réviser le cadre juridique régissant l'intervention de l'État en matière de pension alimentaire, qui constitue un engagement fondamental assumé par l'époux envers la femme divorcée et les enfants gardés suite à la dissolution des liens conjugaux». «Le refus délibéré de payer la pension alimentaire constitue un crime puni par la loi», a-t-il ajouté.

Le projet de loi s'articule autour de trois axes

fondamentaux, le premier portant sur le champ d'application et stipule que les bénéficiaires des redevances financières sont l'enfant gardé ayant bénéficié d'une pension alimentaire en vertu d'une ordonnance judiciaire, y compris pour la pension alimentaire provisoire en cas de requête de divorce, et la femme divorcée qui a bénéficié de jugement lui octroyant une pension alimentaire.

Le deuxième axe porte sur le Fonds de la pension alimentaire. Cet axe stipule que l'État prend en charge les redevances financières prévues dans ses dispositions à travers un fonds de pension alimentaire, géré par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, via les secrétaires généraux des Cours, tout en réglementant l'accès aux redevances financières du fonds par des conditions et procédures précises qui garantissent à l'État, représenté par le ministère

de la Justice, la transparence dans la gestion des deniers du fonds conformément à des mécanismes spéciaux de recouvrement des redevances payées, garantissant aux enfants et aux femmes divorcées l'obtention de la pension alimentaire accordée par la justice conformément à des conditions et des procédures simples. Concernant le troisième axe, le ministre a indiqué qu'il concernait la gestion du Fonds de la pension alimentaire au niveau local à travers l'établissement de mécanismes juridiques spéciaux en vue de coordonner entre les parties de paiement et de recouvrement des redevances financières, en attribuant le pouvoir d'ordonner le paiement de dettes financières du créancier au titre de la pension alimentaire, au secrétaire général au niveau des cours de justice en sa qualité d'ordonnateur secondaire. Ce projet oblige le secrétaire général au niveau

de la cour de justice de mettre à la disposition du trésorier de la wilaya toutes les informations pouvant faciliter le recouvrement des créances financières tout en obligeant le trésorier à payer les créances sur la base d'un virement de paiement émis par le secrétaire général au niveau de la cour dans un délai de dix (10 jours) à compter de la date de sa réception, a-t-il ajouté. Dans le même contexte, M. Tabi a souligné que le trésorier de la wilaya «transmettra le relevé contenant la liste nominative des débiteurs à l'agence judiciaire du trésor pour se constituer partie civile devant les juridictions dans les cas de non-paiement de la pension alimentaire dans lesquels le créancier obtient des redevances financières au moyen d'une pension alimentaire conformément aux dispositions de ce projet de loi».

R.N

CREA

Cinq projets lauréats d'un programme de soutien aux projets innovants

Cinq projets innovants ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement de structuration et de financement porté par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) en collaboration avec l'association Djazpora, a indiqué lundi l'organisation patronale dans un communiqué.

Les 14 lauréats, qui bénéficieront d'un soutien financier de 8.000 euros chacun, ont été sélectionnés parmi plus de 150 projets portés par les étudiants issus des 114 universités du pays réceptionnés et étudiés.

Les projets sélectionnés de la promotion 2023 sont une innovation d'un kit PCR de diagnostic de la tuberculose humaine et bovine (étudiants de l'Université d'Oran), un projet de fabrication de systèmes monobloc de traitement des eaux usées (étudiants de l'Ecole Polytechnique de Constantine), un projet de production du principe actif Par-Acétamol (étudiants de l'Université d'Oran), un projet de procédé de transformation de la laine en engrais (étudiants de l'Université d'El Bayadh) et un projet de dispositif de détection de la contamination de l'eau (étudiante de l'Université de Biskra).

Le CREA avait invité les représentants de l'association de la diaspora algérienne "Djazpora" lors des journées de l'entrepreneuriat au cœur du renouveau économique algérien, organisées en novembre dernier, à intervenir lors d'une journée dédiée à la mise en relation entre les étudiants algériens porteurs de projet et la communauté nationale établie à l'étranger.

R.E

2E ÉDITION DE L'AFRICAN STARTUP CONFERENCE

Le groupe "Télécom Algérie" sponsor exclusif

Le groupe algérien de télécommunications "Télécom Algérie" participe à la 2e édition de l'African Startup Conference, prévue du 5 au 7 décembre à Alger, en tant que «sponsor exclusif» de l'événement, a-t-il annoncé hier. Ses filiales participent, elles aussi, à cette édition qui, selon la même source, se tiendra sous le slogan «des idées à l'impact», a pour objectif de «consolider les efforts gouvernementaux visant à renforcer l'écosystème entrepreneurial tant en Algérie qu'à l'échelle panafricaine, ainsi que de favoriser la coopération, l'échange d'expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat et le développement de projets émergents». «Etant aussi un événement économique majeur par excellence et considéré comme étant la vitrine incontournable de l'économie nationale, ce dernier réunira plusieurs entreprises algériennes les plus importantes du groupe Télécom Algérie», a-t-il précisé.

Lors de cette manifestation, «le groupe Télécom Algérie et ses filiales assureront aussi la présentation de leurs offres et services via un stand qui sera installé à l'occasion». «En sponsorisant cet événement, le groupe Télécom Algérie et ses filiales, confirment leurs positions d'entreprises engagées dans l'implémentation et la généralisation des technologies de l'information et de la communication à l'échelle locale et internationale et à contribuer efficacement à la stratégie nationale de modernisation et de numérisation et ce, dans le but de hisser et d'accroître l'économie nationale», a-t-il soutenu.

R.E

INVESTISSEMENT AGRICOLE DANS LE SUD

Un couloir vert pour faciliter l'accès au foncier

La création du couloir vert intervient dans le cadre d'une série de mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de sa démarche visant à réaliser la sécurité alimentaire du pays.

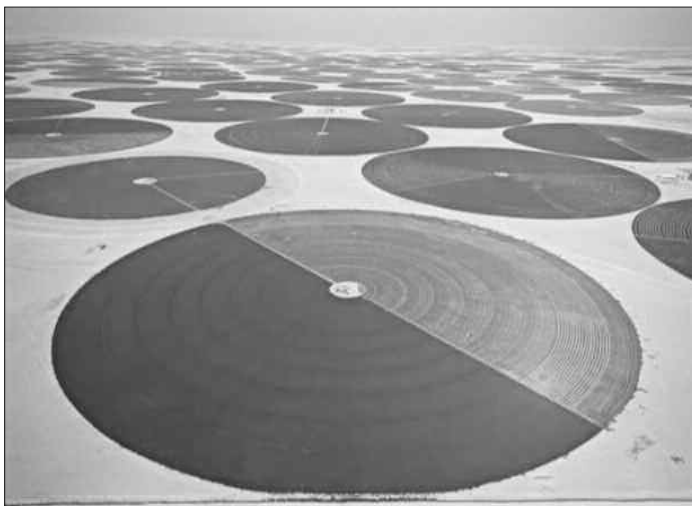
Un couloir vert sera consacré aux personnes intéressées par l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, notamment dans les filières stratégiques, en leur accordant des facilitations pour bénéficier du foncier, d'autorisations de forage de puits et de raccordement au réseau électrique. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé la création de ce couloir vert au niveau de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), lundi depuis Adrar, à l'occasion d'une rencontre nationale sur l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, organisée par le ministère sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence de membres du Gouvernement, de walis des wilayas du sud, d'organisations patronales et d'associations professionnelles.

La création du couloir vert intervient dans le cadre d'une série de mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de sa démarche visant à réaliser la sécurité alimentaire du pays, la création de "mégalopoles intégrées" dans les wilayas du Sud devant permettre de «réaliser un saut qualitatif» dans les domaines de la production et de la transformation, selon le ministre qui a appelé les investisseurs à «adhérer massivement» à cette démarche.

Le ministère de l'Energie et des Mines œuvre, de son côté, à accélérer l'électrification des exploitations agricoles et à assurer l'approvisionnement du marché national en urée et en engrais azotiques, par le biais du groupe Sonatrach qui contribue au programme de développement agricole lancé par l'Etat, notamment dans le sud, via sa filiale Agroalimentaire activité "AAA", spécialisée dans le secteur agroalimentaire, a affirmé le ministre du secteur, Mohamed Arkab, lors de son intervention à cette rencontre.

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en avant, pour sa part, les efforts fournis par son département ministériel pour faciliter l'obtention des autorisations de forage, à travers la création d'un guichet unique au niveau des directions locales, tout en émettant des instructions à l'effet d'examiner les demandes de forage dans un délai de 30 jours.

La rencontre organisée sous le thème "Agriculture au sud, un atout majeur pour notre sécurité alimentaire", a permis de présenter la stratégie du secteur de l'Agriculture pour dé-



velopper la production agricole dans les wilayas du sud, ainsi que les mesures prises pour la promotion de l'investissement agricole à travers la mise en valeur des terres dans ces wilayas, outre la présentation d'expériences réussies en matière d'investissement dans les cultures stratégiques par des investisseurs publics et privés. S'agissant du troisième portefeuille foncier pour l'investissement agricole dans les wilayas du sud, le ministère de l'Agriculture a fait état de 228 bénéficiaires, dont 95 ayant accepté les terres qui leur ont été octroyées. Dans le but de généraliser le financement des projets agricoles, une convention-cadre a été signée entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), en concrétisation des recommandations des Assises Nationales de l'Agriculture tenues le 28 février 2023, relatives au renforcement de la sécurité alimentaire, l'encouragement de l'investissement dans les grands projets agricoles au sud et aux Haut-plateaux et au renforcement du partenariat. Dans ce cadre, le président de l'ABEF, Lazhar Latreche, a qualifié la convention d'«étape importante» qui concrétise «les décisions coura-

geuses» prises par le président de la République pour encourager l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, ajoutant que la convention permettra de booster les financements dans le domaine agricole.

De son côté, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'au 15 novembre dernier, quelque 363 projets d'investissement dans différents domaines d'activité agricole, à l'instar de l'engraissement des veaux, de l'élevage du cheptel et l'aviculture. Ces projets représentent un montant d'investissement de 99 milliards de DA et devraient créer 5.700 emplois une fois entrés en exploitation, selon les explications du DG de l'AAPI, Omar Rekkache.

La délégation ministérielle s'est déplacée au terme de cette rencontre pour poser la 1ère pierre du projet de raccordement des forages agricoles de la société algéro-turque "Dunayir" au réseau d'électricité dans le périmètre agricole "Antilia 01" dans la commune de Tametken (wilaya d'Adrar).

Lors de cette visite, M. Cherfa a affirmé soutenir ce type de projets qui réunissent les petits investisseurs, à travers l'approvisionnement en matières premières et l'accompagnement.

Synthèse : S.Aït Kaci

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

Appel à renforcer les capacités de production des minoteries

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, lundi à Alger, à renforcer les capacités de production des minoteries pour assurer la disponibilité de la semoule subventionnée et des pâtes alimentaires à l'approche du mois de Ramadhan. Présidant la Rencontre nationale des responsables des minoteries publiques et privées, au Palais des expositions d'Alger, le ministre a précisé que cette rencontre de concertation avec les

partenaires et les professionnels du secteur «vise à assurer la stabilité de l'approvisionnement du marché national en semoule subventionnée et en pâtes, pour couvrir les besoins nationaux, notamment à l'approche du mois de Ramadhan», a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, cette rencontre entre également dans le cadre de l'approche participative et consultative du ministère avec les différentes filières professionnelles pour

identifier les difficultés auxquelles les professionnels sont confrontés. Après avoir écouté les préoccupations et les propositions des responsables des minoteries, M. Zitouni a insisté sur «l'impératif de coordonner les efforts en vue de garantir la disponibilité de la semoule subventionnée et des pâtes alimentaires et de s'adapter à l'augmentation de la consommation, notamment à l'approche du mois de Ramadhan», a noté le communiqué. La rencontre a été mar-

quée par la présence du directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), Nasreddine Messaoudi, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, des cadres des ministères du Commerce et l'Agriculture, ainsi que de professionnels et acteurs concernés, a conclu la même source.

R.E



Ouverture d'un bureau de la Fédération algérienne des malades atteints

GHARDAÏA



La Fédération algérienne des malades atteints de la sclérose en plaques a annoncé, lundi, l'ouverture et l'installation d'un bureau de wilaya à Gharđaïa.

"L'ouverture d'un bureau de wilaya à Gharđaïa s'inscrit dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation visant à faire connaître cette maladie, la sclérose en plaques (SEP) méconnue, silencieuse et handicapante qui touche essentiellement la gent féminine", a affirmé à l'APS le président de cet organisme, Dr Smaïl Kenzoua.

Cette pathologie, qui peut aboutir à des séquelles d'handicap fréquentes chez les jeunes patients particulièrement les filles, est confrontée à l'incompréhension, à l'indifférence et au

manque d'informations sur la réalité de cette maladie ainsi que sur les possibilités de traitements palliatifs, a souligné Dr Kenzoua.

Le président de la Fédération a mis en relief l'importance de la coordination des actions de la société civile et du ministère de la Santé pour le recensement et la création d'un registre national des cas atteints de cette pathologie au niveau national.

Et d'ajouter que la Fédération envisage l'ouverture d'autres bureaux dans plusieurs wilayas du pays pour un échange de données concernant cette maladie et une meilleure prise en charge et d'accès aux médicaments pour les patients au niveau national.

Dr Kenzoua a relevé l'importance de diagnosti-

quer précocement cette pathologie avant de plaider pour une prise en charge des patients souffrant de la SEP notamment avec l'apparition de traitements qui aident à modifier l'évolution de la maladie et à diminuer la fréquence des poussées de la douleur.

"Notre Fédération œuvre à faire connaître cette maladie de manière à mettre en contact direct médecins et patients en vue d'une meilleure connaissance de cette maladie silencieuse et les avancées thérapeutiques existantes", a conclu Dr Kenzoua.

Auparavant, Dr Yamina Bellargueb a été installée au poste de responsable du bureau de wilaya de Gharđaïa de cette fédération nationale, signale-t-on.

MASCARA

13e salon national de l'innovation à partir de mercredi prochain

L'université "Mustapha Stambouli" de Mascara abritera, à partir de mercredi prochain, la 13e édition du salon national de l'innovation placée sous le slogan "la transformation des idées en produits de commercialisation", a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Initiée par l'institut national algérien de la propriété industrielle en collaboration avec l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara et le bureau d'Algérie de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, cette édition verra la participation de plus de 100 étudiants et chercheurs dont les porteurs de projets innovants de plus de 40 universités du pays, a indiqué le directeur des incubateurs d'entrepreneuriat et startup relevant de cet établissement d'enseignement supérieur, le professeur Abdennour Belmimouna.

Cette manifestation de deux jours, organisée sous le patronage des ministres de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du wali de Mascara, verra aussi la présentation de plus de 70 projets innovants dans divers domaines scientifiques dont les systèmes d'irrigation agricole, les énergies renouvelables et les industries liées à l'environnement, a-t-on fait savoir.

Plusieurs activités sont programmées à cette occasion dont un concours du meilleur projet innovant participant outre l'organisation de deux ateliers techniques abordant "l'importance de la protection des éléments de la propriété industrielle" et "le brevet d'invention". Le programme de ce salon prévoit également deux sessions de formation sur "le mode de dépôt de demande de brevet d'invention, marques commerciales sur le site électronique de l'institut national algérien de la propriété industrielle", "mode de recherche en base de données de la plateforme numérique des brevets d'invention".

L'organisation de cette manifestation à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'innovation vise à mettre en exergue l'importance de l'innovation dans le domaine technologique et industriel et sensibiliser les étudiants sur l'importance de la protection de la propriété industrielle, en plus de les inciter à inscrire des brevets d'invention et d'innovation de leurs projets et de créer une relation entre les innovateurs et industriels, a souligné M. Belmimouna.

TÉBESSA

Plus de 2.200 opérations d'exportation depuis le début de l'année

La direction régionale de Tébessa des Douanes algériennes a recensé, depuis le début de l'année en cours, 2.282 opérations d'exportation de divers produits agricoles, industriels et matériaux de construction vers des pays voisins via le poste frontalier de Bouchebka (commune de Houidjbet), a indiqué lundi le directeur régional de ce corps constitué, le contrôleur général, Brahim Boumaza.

Le directeur régional qui intervenait lors d'une journée d'étude sur "Les facilités douanières accordées aux opérateurs économiques pour les exportations hors hydrocarbures", organisée à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, a fait état d'une augmentation régulière du nombre d'opérations d'exportation hors hydrocarbures durant les 5 dernières années, rappelant qu'en 2019, pas moins de 326 opérations d'exportation avaient été comptabilisées au poste frontalier de Bouchebka.

Le même responsable a également précisé que 1.032 opérations d'exportation de produits fabriqués localement ont été enregistrées entre le 1er janvier et le 30 novembre 2023, en attendant les chiffres du mois de décembre en cours.

Il a ajouté qu'au cours de la même période, 1.250 autres opérations d'exportation vers des pays d'Afrique ont été enregistrées par les services douaniers relevant de la direction régionale de Tébessa, à savoir ceux des wilayas d'Oum El Bouaghi et de Khenchela. Le contrôleur général Boumaza a attribué cette hausse continue aux facilités douanières décidées par les hautes autorités du pays au profit des opérateurs économiques, des producteurs et des exportateurs afin de relancer les exportations hors hydrocarbures. De son côté, l'inspecteur principal Souhil Halimi, responsable au poste frontalier de Bouchebka, a évoqué les facilités mises en place, notamment la création d'un bureau de douanes exclusivement dédié aux exportateurs afin de faciliter les différentes opérations douanières. Cette journée d'étude, organisée par la direction régionale des douanes de Tébessa, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Nemachka", a donné lieu à un riche débat avec les exportateurs, qui ont soulevé de nombreuses préoccupations, notamment celles liées aux conditions exigées des opérateurs, les procédures de domiciliation bancaire lors des exportations.

Les opérateurs ont également proposé d'utiliser les autres postes frontaliers de la wilaya de Tébessa pour les exportations. Notons que plusieurs opérateurs économiques ayant contribué à la relance des exportations hors hydrocarbures via le poste de Bouchebka ont été honorés à l'occasion de cette journée d'étude.

CONSTANTINE

Nécessité de créer des centres de dépistage précoce du VIH



La nécessité de créer des centres spécialisés dans le dépistage précoce de la séropositivité au Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) a été soulignée lundi à Constantine, par les participants à une journée d'étude sur cette maladie, organisée par l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub.

La création de ces centres vise à accueillir les sujets suspects et à orienter les patients porteurs du Sida à la confirmation biologique du diagnostic de l'infection au sein des services d'infectiologie et à accéder ensuite aux traitements thérapeutiques, a précisé à l'APS le médecin chef du service épidémiologie et médecine préventive relevant de cette structure de santé, Zahia Nekaa, et ce en marge de cette rencontre scientifique.

Lors de cette rencontre tenue à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université Abdelhamid Mehri

(Constantine 2), à l'initiative de la direction de la santé à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le Sida (1er décembre de chaque année), la même praticienne a affirmé que le dépistage précoce permet un diagnostic exact de cette maladie infectieuse, avant même l'apparition des premiers symptômes et augmente considérablement les chances de réussite du traitement, ajoutant que la prévention demeure une priorité des professionnels de la santé.

Les personnes souffrant de cette pathologie d'origine virale doivent bénéficier d'un

suivi régulier adapté à leurs besoins et un accompagnement sur les plans médical, psychologique et social pour une meilleure maîtrise des facteurs de risque et cela à travers la mobilisation des équipes pluridisciplinaires spécialisées composées de psychologues, des médecins et des assistantes sociales, a indiqué le Pr Yamina Oubadji.

"La prise en charge psychologique et sociale des malades atteints du Sida", "La transmission de l'infection par le VIH", "Les méthodes de prévention contre le Sida", "Les

symptômes du VIH", "Les violences sexuelles et le VIH/Sida", sont les thèmes qui ont été débattus lors de cette journée scientifique.

Devant se poursuivre jusqu'à la fin de cette semaine, le programme de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le Sida élaboré par la direction de la santé porte également sur l'organisation des campagnes et des séances de sensibilisation à travers des établissements de la santé, des structures de la jeunesse et des sports, des établissements et résidences universitaires, a-t-on noté.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE (D'EUROPE)

L'UEFA annonce une nouvelle formule à partir de 2025-2026

L'Union européenne de football (UEFA) a dévoilé lundi une nouvelle formule pour la Ligue des champions féminine à partir de la saison 2025-2026 et a annoncé la création d'une autre compétition inter-clubs.

La nouvelle mouture de la Ligue des champions, dont le concept a été approuvé samedi par le comité exécutif de l'instance européenne, se déroulera sous la forme d'une poule unique avec 18 clubs - au lieu des 16 clubs actuellement répartis en quatre groupes -, sur le modèle du format qui entrera en vigueur pour la Ligue des champions masculine à compter de 2024-2025. Chaque équipe disputera, comme c'est le cas actuellement en phase de groupes, un total de six matchs, trois à domicile et trois à l'extérieur, mais contre six adversaires différents, et non plus trois.

Les quatre premiers seront directement qualifiés pour les quarts de finale. Les huit équipes classées de la 5e à la 12e place disputeront un barrage en aller-retour pour tenter de les rejoindre.

"Ce changement de format signifie que, sans augmenter le nombre de matchs à ce stade, les meilleures équipes s'affronteront plus souvent et plus tôt, et que toutes les équipes auront des matches plus compétitifs et une grande variété d'adversaires", a indiqué l'UEFA dans un communiqué.

La Confédération européenne organisera également pour la première fois une deuxième compétition féminine de clubs "dans un format à élimination directe". "Cela signifie qu'en outre plus d'équipes pourront se mesurer à des adversaires européens et que certaines équipes éliminées dès les premiers tours de la Ligue des champions féminine auront une seconde chance de jouer dans une compétition continentale", a indiqué l'UEFA.

"Ces deux compétitions ont été développées dans le but d'accroître la compétitivité et de maximiser la participation tout en tenant compte des contraintes de calendrier et de la charge de travail des joueuses. La qualification pour les deux compétitions restera ouverte et obtenue grâce aux performances d'une équipe dans son championnat national", a aussi précisé l'instance.

R.S

CHAMPIONNAT TRUC

L'entraîneur néerlandais Kluijert limogé

Le club d'Adana Demirspor (Div.1 turque de football), a annoncé lundi avoir trouvé un accord pour une séparation avec l'entraîneur néerlandais Patrick Kluijert, dont l'équipe n'a gagné qu'un seul de ses six derniers matches.

"Nous nous séparons d'un commun accord de notre entraîneur, M. Patrick Kluijert. Nous tenons à remercier M. Kluijert et son staff pour leur contribution à notre club, et lui souhaitons du succès pour le reste de sa carrière", a fait savoir le club d'Adana sur son compte X (ex-Twitter).

L'ancien international néerlandais de 47 ans, avait pris les rênes de l'équipe turque cet été après avoir été sélectionneur de Curaçao (île des Caraïbes qui fait partie du Royaume des Pays-Bas, NDRL). Il s'agissait de sa première expérience comme entraîneur de club.

L'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam et du FC Barcelone a connu un bon début de saison avec Adana, qui compte dans ses rangs, entre autres, l'Italien Mario Balotelli et le Sénégalais M'Baye Niang.

Adana Demirspor reste sur une défaite concédée samedi à domicile contre un mal classé Samsunspor (3-2). Cette défaite est intervenue après trois matches nuls de rang. Le club (5e, 23 pts) affrontera vendredi Galatasaray, en ouverture de la 15e journée.

R.S

ETATS-UNIS

La Copa America 2024 disputée dans 14 stades



La Copa America, pour la première fois entre 16 équipes de la CONMEBOL et de la CONCACAF, se déroulera dans 14 stades aux Etats-Unis, a annoncé lundi l'instance dirigeante du football sud-américain, organisatrice du tournoi.

Texas, Arizona, New Jersey, Californie, Caroline du Nord, Kansas, Missouri, Nevada, 10 Etats américains accueilleront les rencontres de cette 48e édition en juin et juillet 2024, dont le match d'ouverture le 20 juin à Atlanta (Géorgie) et la finale le 14 juillet à Miami (Floride). Plus ancien tournoi

d'équipes nationales au monde dont la première édition a été organisée en 1916, il se disputera dans un format élargi, comprenant les traditionnels dix pays d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Uruguay, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela, Paraguay, Bolivie, Chili) et désormais six pays issus de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF).

Le Mexique, les Etats-Unis, le Panama et la Jamaïque ont déjà acté leur qualification à l'issue d'une Ligue des nations. Les deux derniers tickets seront at-

tribués le 23 mars prochain à l'issue des rencontres Canada-Trinité-et-Tobago, et Costa Rica-Honduras.

Le tirage au sort des groupes de la Copa America 2024 se tiendra jeudi à Miami. La phase de poules se déroulera du 20 juin au 2 juillet, les quarts de finale du 4 au 6 juillet, les demi-finales les 9 et 10 juillet et le match pour la troisième place le 13 juillet.

"La perspective passionnante d'accueillir la Copa America 2024 avec nos partenaires de la CONMEBOL consolidera notre région en tant que centre mondial du football dans la

perspective de la Coupe du Monde de la FIFA 2026", conjointement organisée par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, a déclaré le président de la CONCACAF, Victor Montagliani.

C'est la deuxième fois que la Copa America se déroule aux Etats-Unis après l'édition du centenaire en 2016 remportée par le Chili aux tirs aux buts face à l'Argentine de Lionel Messi. L'octuple Ballon d'or, champion du monde 2022, n'a remporté qu'une seule fois le tournoi continental sud-américain, en 2021 au Brésil.

R.S

DROITS TV POUR PREMIER LEAGUE

Nouveau montant record, à 6,7 mds de livres sur quatre ans

La Premier League a annoncé lundi un nouvel accord sur les droits TV du championnat d'Angleterre pour un montant record de 6,7 milliards de livres sterling (7,8 milliards d'euros) sur quatre ans, à partir de la saison 2025-26. Le contrat en cours (2022-2025), le plus élevé parmi les grands championnats nationaux de football, est estimé à 5 milliards de livres (5,8 milliards d'euros) sur trois ans.

Ramenée sur une saison, les droits TV restent donc relativement stables, passant de 1,66 milliard de livres (1,94 milliard d'euros) en moyenne par saison à 1,67 milliard (1,95 milliard d'euros) pour le nouvel accord.

En outre, les droits futurs portent sur un plus grand nombre de matches diffusés:

pour la première fois, toutes les rencontres d'une journée de championnat seront retransmises en direct à l'exception de la case du samedi 15h00 (non diffusée pour favoriser la fréquentation des stades).

Les diffuseurs Sky Sports et TNT Sports ont conservé leurs droits de retransmission des matches en direct. Amazon qui avait participé au précédent appel d'offres et avait remporté les droits de vingt matches par saison, n'a pas décroché de lot cette fois-ci.

BBC Sport a gardé de son côté les droits de son programme phare "Match of the Day", qui présente les moments forts de chaque journée de championnat.

"Le résultat de ce processus souligne la force de la Premier League", a déclaré Richard Masters, directeur général de la

Premier League.

"En tant que partenaires de longue date, Sky Sports et TNT Sports sont réputés pour offrir une couverture et une programmation de classe mondiale", a-t-il ajouté.

"Nous avons connu des records d'audience et de fréquentation dans les stades au cours des dernières saisons, et nous savons que leur innovation permanente (des diffuseurs du football anglais, NDRL) incitera davantage de personnes à regarder et à suivre la Premier League". Un débat est en cours pour savoir si l'interdiction des retransmissions télévisées dans le créneau de 15h00 pourrait être levée pour les matches féminins.

Sky diffusera au moins 215 matches en direct par saison, TNT 52.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GR:D- 3E J)

Le CR Belouizdad s'envole pour l'Egypte

Le CR Belouizdad, unique représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, s'est envolé mardi matin à destination d'Alexandrie (Egypte), en prévision de son match contre Al-Ahly, prévu le vendredi 8 décembre, au stade Bordj Al Arab, pour le compte de la troisième journée de la phase de poules (Groupe D).

"Nous ne sommes qu'à mi-chemin dans cette phase de poules et pour l'heure, les jeux ne sont pas encore faits. Tous les pensionnaires de notre groupe peuvent encore se qualifier, et c'est ce que nous espérons à travers la réussite d'un bon résultat à Alexandrie" a déclaré l'entraîneur brésilien du Chabab, Marcos Paqueta juste avant le départ. "Certes, nous déplorons l'absence de certains joueurs clés et la fatigue due à notre long déplacement au Ghana, mais cela ne change en rien notre détermination à réussir un bon résultat en Egypte" a-t-il assuré.

Paqueta considère en effet que les joueurs dont il dispose "ont bien préparé ce match" et qu'ils sont "déterminés à relever défi", surtout qu'il s'agit d'un match à six points, contre un concurrent direct pour l'une des deux premières places du groupe et qui seront qualificatives en quarts de finale.

Pour ce match, le Brésilien a convoqué les gardiens M'Bohi, Guendouz et Maachou, ainsi que les défenseurs Haddad, Boudrama, Bekkouche, Benayada, Bouguerra et Belkhitheer.

Paqueta a également pris dans le groupe les milieux de terrain Selmi, Samaké, Guedioura, Benguit, Bouras et Boussouf, ainsi que les attaquants Zerrouki, Jallouf, Meziane,



Darfalou, Belkheir et Wamba. Le match Al-Ahly SC - CR Belouizdad était initialement prévu dans le grand stade international du Caire avant d'être délocalisé à Alexandrie, car la première enceinte a été fermée pour cause de travaux. Large vainqueur à domicile lors de la première journée face aux Tanzaniens des Young Africans (3-0), le

CRB s'est incliné vendredi dernier en déplacement chez les Ghanéens du SC Medeama (2-1). De son côté, Al-Ahly, qui a débuté cette phase de poules en battant le SC Medeama (3-0), a fait match nul samedi à Dar Es-Salaam face aux Young Africans (1-1). Ce sont donc les Egyptiens qui occupent actuellement le fauteuil de

leader, avec 4 points, devant le CRB et Medeama qui comptent 3 points chacun, alors que les Young Africans ferment la marche, avec une seule unité au compteur. A la fin de la phase de poules, les deux premiers de chacun des quatre groupes se qualifieront pour les quarts de finale.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Les présidents de l'US Biskra et l'US Souf sanctionnés

Le président de l'US Biskra Tria Abdelkader est condamné à deux ans de suspension dont un an avec sursis pour "violation de l'obligation de réserve" et "outrage et atteinte à l'honneur et à la considération de la FAF", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Tria est frappé d'une interdiction du terrain et/ou activité en relation avec le football durant la durée de cette sanction, précise la même source. Il devra en outre s'acquitter d'une amende de 100.000 DA. D'autre part, le président de l'US Souf Sakhri Youcef a écopé de six mois de sus-

pension fermes plus 80.000 DA d'amende (interdiction du terrain et de vestiaire) pour "mauvais comportement et menace envers un officiel", selon la commission de discipline de la LFP, réunie lundi 4 décembre pour traiter les affaires des rencontres de la 8e journée de Ligue 1 Mobilis. Le premier responsable de l'US Souf est également condamné à payer une amende de 80.000 DA. Le leader de Ligue 1 Mobilis, le MC Alger, a écopé d'une mise en garde et deux amendes: 100.000 DA pour "Utilisation et jets de fumigènes sur le terrain". (1ere infraction), et 100.000 pour "présence des

personnes non autorisées autour de l'aire de jeu". L'ES Sétif est sanctionnée pour sa part d'une mise en garde plus 100.000 DA pour "Utilisation et jets de fumigènes sur le terrain". (1ere infraction). Le MC Oran a été condamné à payer une amende de 60.000 DA pour "Utilisation de fumigènes dans les tribunes" (récidive). Le CS Constantine, l'ASO Chlef, la JS Saoura et la JS Kabylie devront s'acquitter de 30.000 DA d'amende chacun pour "Utilisation de fumigènes dans les tribunes".

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT KOWEÏTIEN

L'Algérien Lakhdar Adjali nouvel entraîneur de Burgan SC

Le technicien algérien Lakhdar Adjali est devenu le nouvel entraîneur de Burgan SC, en remplacement du Koweïtien Mohamed Dehilis, a annoncé le club pensionnaire de la division 2 koweïtienne de football mardi sur son compte X (ex-Twitter).

Ancien international algérien (7 apparitions/ 2 buts), Adjali (51 ans) va connaître sa première expérience en tant qu'entraîneur au Golfe, lui qui a exercé son métier jusque-là en France et en Algérie, en dirigeant la barre technique notamment du MO Béjaïa (2016), de l'AS Aïn M'Ilia (2018), et de l'USM Annaba (2019).

Adjali, assisté dans sa mission du Tunisien Mehdi Ben Harb, faisait partie du staff technique de la sélection tanzanienne de football, dirigée par l'Algérien Adel Amrouche, en compagnie des deux autres algériens Fouad Bouali (adjoint) et Mohamed Réda Assimi (entraîneur des gardiens).

La Tanzanie a validé en octobre dernier son billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), grâce au match nul décroché en Algérie (0-0), lors de la 6e et dernière journée. Burgan SC reste sur une victoire décrochée samedi à domicile face à Al-Salmiya (2-0) dans le cadre des 1/8es de finale de la Coupe du Prince héritier du Koweït.

En championnat, Burgan SC, fondé le 23 mars 2007, occupe la 4e place au classement avec 5 points, loin derrière le leader Al-Tadamon qui compte 12 unités, au terme de la 6e journée. Les deux premiers accèdent en division 1.

R.S

EQUITATION (SAUT D'OBSTACLES UNE ET DEUX ÉTOILES)

Concours national du 7 au 9 décembre à Oran

Un concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles aura lieu du 7 au 9 décembre au centre hippique "Etrier Oranais" d'Es Senia (Oran), a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le club hippique Etrier Oranais en collaboration avec la FEA, devrait regrouper plus de 200 cavaliers et cavalières d'une vingtaine de clubs du pays dans les catégories cadets, juniors et seniors de 1er et 2e degrés, précisent les organisateurs. Le programme de cette compétition comprend 14 épreuves pour les différentes catégories, dont le grand prix de une et deux étoiles pour les seniors de 1er et 2e degrés sur des obstacles de 1,25 mètre et 1,30 mètre et les grands prix cadets sur des obstacles 1,15 et juniors de 1,20 mètre.

Ce rendez-vous sportif national constituera une opportunité pour les cavaliers et cavalières des différentes catégories d'améliorer leurs performances et de tester leurs montures, à quelques jours de la phase finale du championnat d'Algérie de saut d'obstacles cadets, juniors et seniors, prévue du 21 au 23 décembre au niveau du centre hippique de l'Etrier oranais.

R.S

MC ORAN

Confiance renouvelée à l'entraîneur Madoui

La direction du MC Oran a réitéré sa confiance en l'entraîneur Kheireddine Madoui après les débuts difficiles de son équipe en championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris, hier, auprès du club.

Selon la même source, les dirigeants de la formation phare de la capitale de l'Ouest "accordent des circonstances atténuantes" à Madoui, d'autant plus que ce dernier a hérité d'un effectif

"limité", conjugué au retard accusé dans la qualification des nouvelles recrues, au nombre de huit.

Cette décision intervient quelques jours après la première défaite concédée à domicile par les protégés de Madoui face à la JS Kabylie (3-1), samedi dernier, pour le compte de la huitième journée du championnat.

Auparavant, le club était resté sur une victoire, la seule depuis le début de cet

exercice, contre trois nuls et deux défaites. Un parcours mitigé pendant lequel le MCO a obtenu six points, lui valant une peu reluisante 14e place (1er potentiel non-relégable), mais avec un match au moins.

A présent, la direction du club, passé depuis septembre dernier sous le giron de la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach) œuvre à qualifier ses nouvelles recrues "dans les meilleurs délais

possibles", affirme-t-on de même source.

Cela passe par le règlement du dossier des dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs au nombre de 77, précise-t-on de même source, assurant que cette affaire qui a engendré une double interdiction de recrutement de la part de la Fédération algérienne et la Fédération internationale de football "est en voie d'être réglée".

R.S

NOUVELLE-ZÉLANDE

Les Maoris manifestent
contre le nouveau
gouvernement conservateur

Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Nouvelle-Zélande mardi pour protester contre la politique du gouvernement conservateur nouvellement élu à l'égard de la population autochtone maorie. Des manifestations, soutenues par le parti maori Te Pati Maori, ont notamment été organisées à Auckland et Wellington, constituant un premier test pour le Premier ministre Christopher Luxon. Les dirigeants maoris accusent la coalition conservatrice de politiques racistes, menaçant notamment un traité qui protège les droits des peuples autochtones. Ils s'opposent aux projets de changement de nom de certains départements du maori à l'anglais et de fermeture de l'autorité sanitaire maorie, Te Aka Whai Ora. Quelque 300 véhicules ont participé aux manifestations à Auckland, la plus grande ville de Nouvelle-Zélande, où il a été procédé à deux arrestations, selon la police. Des manifestations ont aussi été organisées dans la capitale Wellington avant la séance d'ouverture du parlement néo-zélandais. "La manifestation de ce matin était plus pour mobiliser notre peuple", a déclaré Rawiri Waititi, dirigeant du groupe Te Pati Maori, sur Radio New Zealand. Quelque 600 personnes ont défilé dans les rues de Wellington, certaines drapées de drapeaux maoris, avec des panneaux demandant au gouvernement d'"honorer le traité" de Waitangi, avant de se rassembler devant le Parlement. Le traité de Waitangi, signé en 1840 entre la couronne britannique et des chefs maoris garantit les droits des autochtones qui représentent aujourd'hui 17% de la population.

INDE

13 morts dans des échanges
de tirs au Manipur

Au moins 13 personnes ont été tuées dans des échanges de tirs dans l'Etat du Manipur, dans le Nord-Est de l'Inde, selon un responsable de l'Etat et des médias locaux. Un responsable de l'Etat a confirmé lundi soir que des corps avaient été retrouvés dans le district de Tengnoupal, une zone proche de la frontière avec la Birmanie. Selon le Times of India mardi, la police du Manipur a confirmé, dans un communiqué, le nombre de morts dans les dernières violences en date depuis qu'elles ont éclaté en mai. Au moins 200 personnes ont été tuées au Manipur depuis le début des affrontements entre Meitei, majorité ethnique à prédominance hindoue, et la tribu Kuki, majoritairement chrétienne. Un regain de violences a éclaté en mai après une marche de protestation contre toute éventualité que la communauté Meitei obtienne, comme les Kuki, le statut plus avantageux de "tribu répertoriée" qui leur garantirait des quotas d'emplois publics et d'admissions dans les universités. Depuis, l'Etat s'est fracturé suivant des critères ethniques. Des milices rivales se sont constituées et ont érigé des barricades pour empêcher les membres de la communauté adverse de pénétrer dans les zones sous leur contrôle.

GRÈCE

Neuvième parti au parlement
après la défection de dissidents
de Syriza

Un groupe de députés de gauche dissidents, issus du principal parti d'opposition, ont formalisé lundi un neuvième groupe au sein du parlement grec, une première depuis des décennies. Le nouveau groupe a été baptisé Nouvelle Gauche, ont indiqué onze députés qui en novembre ont fait scission du principal parti d'opposition Syriza. Le parlement grec aura dans ses rangs neuf partis pour la première fois depuis la restauration de la démocratie en 1974. Les dissidents ont accusé le nouveau dirigeant de Syriza Stefanos Kasselakis un ex-trader de Goldman Sachs, de comportement "non démocratique" et de "détruire" le principal parti d'opposition qui a été à la tête du pays en 2015-2019. Stefanos Kasselakis, un homme d'affaires de 35 ans qui a passé une grande partie de sa vie aux Etats-Unis, a été élu à la surprise générale à la tête du parti en septembre après les défaites successives de Syriza aux élections générales en mai et juin, qui ont abouti à la démission d'Alexis Tsipras. Syriza a dégringolé dans les sondages après l'élection de M. Kasselakis à la tête du parti, et s'est retrouvé à la troisième place derrière les socialistes du Pasok. Novice en politique, M. Kasselakis a gagné à l'issue d'une campagne principalement menée sur les réseaux sociaux, affirmant qu'il voulait créer une "gauche moderne" capable de reconquérir le pouvoir. Dans une interview lundi à Alpha TV, Kasselakis a assuré qu'il unirait les "démocrates et les progressistes" en Grèce en dépit des nombreuses défections de membres du parti qui ont suivi le départ des onze députés dissidents.

NIGÉRIA

85 morts dans un tir de drone
accidentel de l'armée



Un drone de l'armée nigériane a accidentellement tué au moins 85 civils dimanche dans un village de l'Etat de Kaduna, dans le nord-ouest du pays, ont rapporté hier des médias, citant des responsables des services d'urgence. Le président Bola Ahmed Tinubu a par ailleurs ordonné l'ouverture d'une enquête après que l'armée a reconnu qu'un de ses drones avait accidentellement

frappé le village de Tudun Biri pendant que les habitants célébraient une fête. L'armée n'a pas donné de chiffres sur les victimes, mais des habitants ont déclaré que 85 personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants, avaient été tuées. "Le bureau de zone du nord-ouest a reçu des informations des autorités locales selon lesquelles 85 corps ont été enterrés jusqu'à présent, tandis que les recherches se poursuivent", a déclaré

l'Agence nationale de gestion des urgences (Nema) dans un communiqué, relayé par les médias, tandis que 66 autres personnes étaient prises en charge à l'hôpital. "Le président Tinubu qualifie l'incident de très malheureux, troublant et douloureux, et exprime son indignation et son chagrin face à la perte tragique de vies nigérianes", a déclaré la présidence dans un communiqué.

COLOMBIE

Bogota et l'ELN reprennent les négociations à Mexico

Le gouvernement colombien et la guérilla de l'ELN ont repris lundi leurs négociations à Mexico pour tenter de mettre fin à 60 ans d'insurrection, après le récent enlèvement du père du footballeur Luis Diaz. Les parties ont formellement lancé le cinquième round de pourparlers commencés il y a un an, a indiqué le secrétaire (ministère) mexicain des Affaires étrangères. Aucune source n'a précisé l'ordre du jour des rencontres, assombrées par la détention pendant 12 jours de Luis Manuel

Diaz par un commando de l'Armée de libération nationale (ELN) dans le nord de la Colombie près de la frontière avec le Venezuela. M. Diaz, 56 ans, père de l'attaquant de Liverpool, a été libéré le 9 novembre. Le commandant militaire de l'ELN, Antonio García, avait lui-même admis une "erreur". Ce rapt a mis en péril le processus de paix, ainsi que le cessez-le-feu bilatéral de six mois en vigueur depuis le 3 août. Avant la libération de M. Diaz, le président Gustavo Petro avait estimé que cet enlèvement avait rompu la "confiance"

entre les parties. "Nous sommes confiant qu'avec la bonne disposition des deux parties et l'appui de la communauté internationale, ce nouveau round de négociations dans notre pays ouvrira les voies pour atteindre une solution définitive et durable du conflit", a ajouté le communiqué du ministère mexicain des Affaires étrangères. Des rounds de négociations ont également eu lieu précédemment au Venezuela et à Cuba, qui jouent le rôle de garants avec les gouvernements du Mexique, du Brésil, du Chili et de la Norvège.

AGRESSION SIONISTES CONTRE LA PALESTINE

"Un scénario encore plus infernal" se profile à Ghaza

Depuis la reprise des agressions sionistes le 1er décembre après une trêve de sept jours, "les opérations militaires sionistes se sont étendues au sud de Ghaza, forçant des dizaines de milliers d'autres personnes à fuir dans des espaces de plus en plus concentrés, avec un besoin désespéré de nourriture, d'eau, d'abris et de sécurité", a déclaré dans un communiqué Lynn Hastings, coordinatrice humanitaire de l'ONU pour les Territoires palestiniens.

Les conditions nécessaires pour fournir de l'aide à la population de Ghaza n'existent pas. Si c'est possible, un scénario encore plus infernal est sur le point de se réaliser, auquel les opérations humanitaires ne pourront peut-être pas répondre", a-t-elle ajouté.

"Personne n'est en sécurité à Ghaza et il ne reste plus nulle part où aller", a insisté la Canadienne, rejetant dans ces conditions l'idée de "zones sûres" évoquées par les Etats-Unis. Ces zones ne peuvent être "ni sûres ni humanitaires quand elles sont déclarées unilatéralement", a-t-elle dit.

"Ce que nous voyons aujourd'hui sont des abris sans place, un système de santé à genoux, un manque d'eau propre et potable, pas d'assainissement et une alimentation insuffisante pour une population mentalement et physiquement épuisée: une recette parfaite pour les épidémies et une catastrophe de santé publique", a-t-elle décrit, déplorant l'insuffisance de l'aide humanitaire et du carburant pouvant entrer dans la bande de Ghaza.

"L'espace permis pour la réponse humanitaire à Ghaza se réduit constamment", avec la fermeture désormais aux équipes et camions de l'ONU de deux routes majeures traversant le territoire, a encore dénoncé la responsable onusienne basée à Al Qods.

Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, réclamant une nouvelle fois un "cessez-le-feu humanitaire durable à Ghaza" et la libération de tous les otages, a de son côté appelé les forces sionistes à "éviter de nouvelles actions qui pourraient exacerber



la situation humanitaire déjà catastrophique à Ghaza et à épargner aux civils plus de souffrances".

EN MOYENNE, UN ENFANT EST TUÉ TOUTES LES 10 MINUTES À GHAZA

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Palestine, Rik Peepkorn, a déclaré hier qu'en moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza.

Peepkorn a assisté en ligne à la conférence de presse hebdomadaire du bureau des Nations unies à Genève et a fait des évaluations sur la situation à Ghaza, soumise au blocus sioniste et à d'intenses attaques.

Rappelant qu'environ 16 000 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le 7 octobre, Peepkorn a déclaré: "Plus de 60% des personnes tuées sont des femmes et des enfants".

Peepkorn a ajouté: "En moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza. En ce sens, je pense que nous

sommes proches du moment le plus sombre de l'humanité. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu permanent".

LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE A ATTEINT DES STATISTIQUES CATASTROPHIQUES

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila, a mis en garde hier contre la propagation catastrophique des maladies épidémiques dans la bande de Ghaza en raison de la grave pénurie d'eau, de nourriture, de médicaments et de produits d'hygiène parmi les déplacés. Al-Kaila a déclaré lors d'une conférence de presse tenue dans la ville de Ramallah en Cisjordanie: "La situation épidémiologique dans les centres de déplacés, y compris les écoles et les hôpitaux, a atteint des statistiques catastrophiques dans tous les sens du terme".

Elle a souligné que cela résultait "d'une grave pénurie d'eau, de nourriture, de médicaments et

de produits d'hygiène, qui a conduit à la propagation de maladies et d'épidémies parmi les personnes déplacées en nombre effrayant et qui laisse présager une catastrophe imminente". Al-Kaila a indiqué qu'une augmentation notable du nombre de cas enregistrés de maladies infectieuses parmi les citoyens déplacés a été observée. Selon la ministre, plus de 117 000 cas d'infections respiratoires aiguës, plus de 86 000 cas de diarrhée et de déshydratation sévère chez les enfants de moins de cinq ans, plus de 50 000 cas de maladies de peau, dont 26 000 cas de gale et de poux, et plus de 2 400 cas de varicelle ont été enregistrés. "20 hôpitaux sont toujours hors service et le taux d'occupation des hôpitaux du sud de la bande de Ghaza a atteint jusqu'à présent plus de 216% en plus d'une grave pénurie de ressources humaines, de médicaments, de fournitures médicales et de carburant", a-t-il relevé.

R.I

SUR ORDRE DE L'ARMÉE SIONISTE L'OMS vide ses entrepôts de Khan Younés

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué hier avoir presque entièrement déplacé son matériel médical qui était situé dans deux entrepôts à Khan Younés, dans le sud de la bande de Ghaza en Palestine.

Un entrepôt d'aide médicale de l'OMS situé dans le sud de la bande de Ghaza doit être vidé dans les 24 heures, avait affirmé lundi son chef, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur le réseau social X (ex-Twitter).

Lors d'un point de presse mardi à Genève, le représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens occupés, Richard Peepkorn, a assuré que l'entité sioniste leur avait ordonné de déplacer le matériel.

S'exprimant en visioconférence de Ghaza, il a précisé qu'il n'y a pas eu de "document" de l'entité sioniste, mais un "contact direct avec l'OMS à Ghaza, avec mon équipe et moi-même". M. Peepkorn a expliqué que l'OMS avait notifié dimanche à l'entité sioniste son intention d'acheminer lundi auprès de Médecins sans frontières (MSF) et de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) une partie de ses fournitures situées dans deux entrepôts médicaux à Khan Younés.

Puis lundi matin, a-t-il poursuivi, "on nous a informé qu'il valait mieux le vider le plus possible. Nous avons alors clarifié la situation et on nous a avisé du fait que nos entrepôts se trouvaient dans une zone où il avait été demandé à la population d'évacuer et qui deviendrait très probablement une zone de combat actif dans les jours à venir".

R.I

QATAR L'émir Tamim du dénonce l'inaction de la communauté internationale

L'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad al-Thani, a qualifié hier de "honteuse" l'inaction de la communauté internationale face à la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, appelant à "un cessez-le-feu global" dans l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse qatarie, QNA.

"Il est honteux pour la communauté internationale de laisser ce crime odieux se poursuivre depuis près de deux mois, avec des massacres systématiques et délibérés de civils innocents, notamment des femmes et des enfants", a-t-il déclaré à l'ouverture du 44e sommet du Conseil de Coopération du Golfe à Doha (CCG). Le Qatar, qui a joué un rôle majeur dans l'accord de trêve qui a expiré vendredi, "poursuit les efforts de médiation" et cherche à prolonger cet accord pour "alléger les souffrances" du peuple palestinien, a-t-il ajouté. "Mais les trêves ne sont pas une alternative à un cessez-le-feu global", a-t-il ajouté en appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à "prendre ses responsabilités". Cheikh Tamim ben Hamad al-Thani a plaidé aussi pour une enquête internationale sur les "massacres" commis par l'entité sioniste dans le territoire palestinien.

R.I

CISJORDANIE

L'armée sioniste et ses colons se déchangent contre les Palestiniens

Depuis le début de l'agression contre Ghaza, l'entité sioniste et ses colons ont mené, parallèlement aux bombardements dans l'enclave palestinienne, pas moins de 400 attaques contre la population palestinienne en Cisjordanie occupée.

Selon des organisations palestiniennes, les attaques de colons armées continuent d'être menées dans toute la Cisjordanie et à El Qods-Est occupées. Il y a eu 220 attaques durant le mois de novembre et plus de 400 depuis le 7 octobre. Les attaques ciblent des véhicules, des personnes, des habitations et se déroulent dans les villages, sur les routes que bloquent les colons et dans les champs appartenant à des Palestiniens. Hier matin, un civil palestinien est tombé en martyr, et son frère a été arrêté dans le camp de Qalandia, au nord d'El-Qods occupée, rapporte

l'agence de presse palestinienne, WAFA. Les forces d'occupation ont violemment pris d'assaut le domicile du jeune Palestinien Mohamed Manasra (25 ans) et ont fait exploser la porte de sa maison avec une bombe qui a désintégré son corps.

Ainsi, le nombre de martyrs en Cisjordanie occupée depuis le début de cette année s'élève à 468, dont 260 depuis le début de l'agression en cours à Ghaza, selon le ministère palestinien de la Santé.

Au cours de ses raids quasi quotidiens, l'occupation a procédé à l'arrestation de 3 580 Palestiniens depuis le 7 octobre dernier, selon les associations palestiniennes en charge du dossier des prisonniers.

La police d'occupation a intensifié aussi ses mesures militaires sur les portes d'Al-Aqsa et dans

la vieille ville et continue d'interdire aux jeunes Palestiniens d'accéder à la mosquée et d'y prier. La mosquée Al-Aqsa est le théâtre chaque jour de violations et d'incursions de colons, protégés par la police d'occupation, dans le but d'imposer un contrôle total sur ce lieu saint de prière.

Par ailleurs, et en quelques semaines, les colons ont détruit plus de 3 000 oliviers au cours de la saison cruciale des récoltes, a déclaré Ghassan Daghlis, responsable de l'Autorité palestinienne, effaçant ainsi ce qui, pour certains Palestiniens, était un héritage transmis de génération en génération. Les colons ont harcelé également les communautés d'éleveurs, forçant plus de 900 personnes à abandonner 15 hameaux, selon l'ONU.

La situation économique dans le territoire occupé, déjà au bord du désastre, a souffert encore

de la destruction des infrastructures et de la limitation de la liberté de mouvement par les forces sionistes et les colons.

Aussi, selon des organisations de défense des droits de l'homme, l'armée sioniste a interdit à 750 familles de la vieille ville d'El Khail - où quelque 700 colons juifs radicaux vivent parmi 34 000 Palestiniens sous forte protection militaire - de sortir. De même, les démolitions de maisons et de structures de subsistance palestiniennes se sont multipliées dans le territoire. Au 1er octobre, plus de 750 bâtiments avaient été détruits, entraînant le déplacement de plus de 1 100 Palestiniens.

Selon les données de l'ONU, l'année 2023 a été la plus meurtrière en Cisjordanie depuis au moins 15 ans.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 New Amsterdam

21h10



Le docteur Reynolds ordonne plusieurs interventions chirurgicales simultanées. Le docteur Frome aide un infirmier dont le travail est toute sa vie, mais qui est aussi un danger pour sa santé.

france-2 Répercussions



21h10

Sébastien est victime d'un accident de la route. Peu après, Sébastien meurt. Salomé, sa femme, veut comprendre. Que s'est-il passé cette nuit?

CANAL+ Manchester United / Chelsea

21h15



Football. Premier League. 15e journée.

M Le meilleur pâtissier

21h10



Les quatre pâtisseries amateurs encore en lice se disputent ce soir leur place en demi-finale sur un thème synonyme d'effervescence artistique : Les Années Folles.

Chérie 25 Castle



21h05

Richard Castle vient de publier son dernier roman policier. C'est alors qu'il apprend qu'un tueur reproduit fidèlement dans la réalité des scènes de meurtre décrites dans certains de ses livres.

6ter Green Lantern



21h05

Des millions d'années avant la formation de la Terre, un groupe de justiciers appelés les Gardiens de l'Univers a créé une force de protecteurs appelés les Green Lanterns.

C8 Mongeville



21h19

Prévenus d'un danger au château médiéval de Roquenoire, Mongeville et Valentine assistent impuissants à un crime difficilement explicable.

Dalida reprend "vive le vent" : un nouvel album de Noël arrive !



Si Mariah Carey demeure la reine incontestée du mois de décembre avec son tube inusable "All I Want For Christmas Is You" (la chanson la plus écoutée dans le monde !). Pour cette année 2023, Norah Jones, Gregory Porter, Brandy ou encore Cher enfilent avec les sorties de "Christmas With You", "Christmas Wish", "Christmas with Brandy" et "Christmas" - inutile de faire trop compliqué dans le choix des noms. Même Dalida s'apprête à célébrer Noël, 36 après sa disparition et elle continue de résonner dans le cœur du public.

Icône au destin tragique, Dalida n'a pas encore livré tous ses secrets. En effet, le label Panthéon invite les fans à revivre toute la magie de la musique avec les plus beaux titres de l'hiver que la chanteuse a chantés au cours de sa carrière.

De son vivant, un seul album thématique a vu le jour : il s'agit de "Joyeux Noël", paru en 1960. La star, qui possède alors déjà quelques beaux succès à son actif comme "Bambino" ou "Gondolier", y reprenait des chansons ancrées dans la culture populaire comme "Petit papa Noël", "Douce nuit, sainte nuit", "Noël Blanc" et "Vive le vent"... qui est justement le titre de la nouvelle compilation de Dalida à paraître le 8 décembre, pas moins de 24 morceaux dont les titres précités mais aussi "Les marrons chauds", "Dans le bleu du ciel bleu", "Pilou... pilou... hé" (emprunté à Gilbert Bécaud) ou "Mélodie pour un amour".

"Vive le vent", lui, sera décliné en deux versions : l'enregistrement original de Dalida et une version 2023 proposant une toute nouvelle orchestration supervisée par Benjamin Terrier, qui avait déjà mixé la version inédite de "Mourir sur scène" l'an dernier.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

PRODUITE PAR LE THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU

Seif-Eddine Bendar présente la générale de sa nouvelle pièce

Le Théâtre Régional "KATEB Yacine" de Tizi-Ouzou présentera, ce mercredi, la générale de sa nouvelle pièce pour adultes "Intekam Tal mawedohou" (Une vengeance attendue depuis longtemps), mise en scène par Seif-Eddine Bendar.

D'après un texte de l'écrivain choubi Achouri et scénographie d'Abderrahmane Zaaboubi, la pièce se prépare pour participer au très attendu, le Festival National du Théâtre Professionnel dans sa 16ème du 22 au 31 décembre à Alger. Abdel Rahman Zaaboubi, directeur du Théâtre régional de Tizi Ouzou, a déclaré qu'il avait été surpris par le niveau du scénario écrit par Achouri, un jeune homme de la ville de Skikda, soulignant que la majeure partie de l'équipe de travail sont jeunes, dont le réalisateur Seif-Eddine Bendar, avec qui il a déjà travaillé dans la pièce « Le camp », réalisé dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. L'oeuvre relate une partie importante de la tragédie du peuple algérien pendant la guerre de libération et son combat contre la colonisation française.

Le spectacle aborde le thème de la vengeance enfouie dans le psychisme de chacun, et « Anad » est l'un d'eux, se venge de son maître, le roi "Feral" et ce dernier se venge de tout le monde pour dissimuler sa faiblesse et sa méchanceté cachée, au milieu de ses doutes qui détruisent sa relation avec la reine "Nima", sa femme, dont le cœur ne bat que dans l'espoir de se venger un jour de l'assassin de son mari.



Le fils, Haftar, qui a grandi et s'est renforcé pour devenir un jeune homme fort, est dominé

par l'instinct de vengeance contre l'assassin de son père et celui qui lui a volé sa mère.

L'oeuvre sera présentée en arabe classique.

N.H

Colloque à Batna..Accorder davantage d'importance à la littérature mémorielle en Algérie

Des chercheurs et des professeurs spécialisés en littérature et en langue arabe ont fait part, lundi à Batna, de la nécessité de donner davantage d'importance à la littérature des mémoires en Algérie. Les intervenants au cours d'un colloque national de deux jours, consacré à la "littérature des mémoires en Algérie", organisé à l'auditorium de la Faculté de langue et littérature arabes et des arts de l'université Batna-1, ont souligné que ce genre littéraire "nécessite que soient mis en lumière ses porte-drapeau et ses pionniers et que soient dépoussiérés et réhabilités leurs écrits", car ils sont, selon eux, "partie intégrante de la mémoire collective de la société". L'importance de ce genre littéraire réside, selon les mêmes intervenants, dans le fait

qu'il "résume des expériences vécues et des témoignages sur différentes époques historiques", ce qui appelle à une profonde réflexion autour de ce genre littéraire qui gagnerait à être étudié et analysé. Selon la responsable du colloque, le Dr. Ouennassa Samadi, cette manifestation scientifique "vient présenter la littérature des mémoires en Algérie et le rôle de ce genre littéraire dans l'enregistrement et la documentation de l'histoire de l'Algérie et la présentation de ses pionniers les plus importants". Les participants à la rencontre, venus de nombreuses universités du pays ont débattu, in situ et par visioconférence, de plusieurs axes, notamment "la problématique du genre littéraire des mémoires", "la mémoire et l'oubli dans la littérature mémorielle", "la Révolution algérienne dans la

littérature des mémoires" et "l'écriture des mémoires au sein de l'Organisation des Oulémas musulmans algériens". Parmi les conférences animées au premier jour de ce colloque, figurent, notamment, "Littérature des mémoires francophones, l'exemple d'Assia Djebbar", par le Pr Malika Noui, "La pensée de la résistance culturelle dans les mémoires d'Othman Saadi", par le Dr Achour Baroudi de l'université de Batna 1 et "Du récit de la reconnaissance de soi aux mémoires littéraires: une lecture du roman "Je suis devenue toi" d'Ahlem Mosteghanemi", par le Dr Louisa Djebablia de l'université de Tébessa. Le colloque a attiré, à son premier jour, de nombreux étudiants, en particulier de doctorants de l'université de Batna et de certaines wilayas voisines.

R.C

Soutien aux projets culturels et artistiques: ouverture des candidatures devant les associations

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, l'ouverture des candidatures devant les associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de l'appui aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2024. Cet appui concerne "les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local qui visent, à travers ces projets, à contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, à organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, à former les jeunes et les enfants dans différents arts (musique, théâtre, audio-visuel, dessin...), à porter un intérêt aux oeuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants, ainsi qu'à organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas du pays et les régions isolées, en particulier". Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts. Le dépôt des dossiers se fait "exclusivement" sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que "l'ouverture de la plateforme et la réception des projets sont fixées à 45 jours à compter du 14 décembre en cours", l'évaluation des travaux par la commission du soutien public aux projets des associations bénéficiant de l'aide devant se faire après étude de tous les dossiers.

R.C

Beyoncé écrase le box-office nord-américain avec le film sur sa tournée

"Renaissance", un film-concert écrit, réalisé et produit par Beyoncé, a dominé le box-office nord-américain avec 21 millions de dollars. Dans le monde, le film a rapporté 27,4 millions de dollars. Après Taylor Swift, Beyoncé a pris la tête du box-office nord-américain ce week-end avec le film sur sa tournée « Renaissance ». Sa performance se situe tout de même loin du niveau de The Eras Tour de Swift, qui avait réalisé 92,8 millions de dollars de recettes. Beyoncé devance ainsi Hunger Games : la Ballade du serpent et de l'oiseau chanteur, préquel de la saga dystopique du même nom tirée de la série romanesque de Suzanne Collins, qui récolte 14,5 millions de dollars, après avoir dominé le box-office ces deux derniers week-ends. Godzilla Minus One, du Japonais Takashi Yamazaki produit par les studios Toho, arrive en troisième position avec 11 millions de dollars. Il est suivi des Trois 3 (7,6 millions) et du dernier film des studios Disney, Wish, qui ferme le top 5 avec 7,4 millions de dollars. Dans le reste du top 10, on retrouve Napoléon (7,1 millions), Animal (6,1 millions), Silent Night (3 millions), Thanksgiving : la semaine de l'horreur (2,6 millions) ainsi que The Marvels (2,5 millions).

N.C

La chanteuse Queen Latifah et l'acteur Billy Crystal récompensés par le Kennedy Center

La chanteuse de rap Queen Latifah et l'acteur Billy Crystal figurent parmi les personnalités qui ont été récompensés par le Kennedy Center, qui célèbre chaque année les grands noms de la culture américaine. Les prix du Kennedy Center représentent la récompense culturelle la plus prestigieuse de la capitale américaine. Queen Latifah, pionnière du rap lauréate d'un Grammy Award, est devenue célèbre avec son premier album de 1989, All Hail the Queen, qui comprenait le single à succès Ladies First. Cet opus ouvre la voie à une carrière florissante dans le hip-hop, le cinéma et la production. Connu pour sa longue carrière d'acteur, marquée par des succès cinématographiques comme la comédie romantique "Quand Harry rencontre Sally", Billy Crystal, 75 ans, partage ce sentiment. Considérée comme l'une des meilleures sopranos du monde, Fienée Fleming, 64 ans, est associée de longue date au Kennedy Center et s'est produite sur certaines des plus grandes scènes du monde. Ce prix s'ajoute à sa liste déjà impressionnante de distinctions, qui comprend plusieurs Grammy Awards et le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur, la plus haute distinction française. Dionne Warwick, chanteuse de tubes tels que "Don't Make Me Over", "Walk On By" et "I Say a Little Prayer", a reçu le prix à l'âge de 82 ans, après avoir conquis une nouvelle génération de fans avec ses répliques. sur les réseaux sociaux. Le roi de la musique disco Barry Gibb est devenu célèbre grâce au groupe Bee Gees, qu'il a formé avec ses deux frères. Parmi leurs plus grands succès figure la bande originale du film "Saturday Night Fever", avec des chansons comme "Stayin' Alive" et "How Deep Is Your Love". Mais Barry Gibb, 77 ans, a écrit plus d'un million de chansons au cours de sa carrière, dont la chanson thème de "Grease" et "Heartbreaker", interprétée par Dionne Warwick. La chanteuse Gloria Estefan, honorée au Kennedy Center en 2017, a animé pour la troisième fois la soirée de gala, dont une version éditée sera diffusée sur la chaîne câblée CBS et sur la plateforme Paramount+ le 27 décembre.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 841

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 841

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Alimente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communiqués.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

Saisie de plus de 42 Kg de kif traité

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Batna ont saisi 42 Kg et 130 g de kif traité, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'opération a été réalisée sur la base de renseignements dénonçant un individu qui stockait une quantité de drogue dans son domicile familial situé dans la commune de Fesdis pour la vendre, ajoute le communiqué. Après exploitation des renseignements, un mandat de perquisition du domicile familial du suspect a été délivré par le procureur près le Tribunal de Seriana, ce qui a permis la saisie d'une quantité de kif traité estimée à 42 Kg et 130 g, et l'arrestation du concerné, selon le communiqué. Le suspect, âgé de 31 ans, a été présenté devant le parquet du pôle pénal spécialisé de Constantine, indique le document de la Sûreté de Batna.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:41	15:22	17:34	18:59

Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	17
Tiaret	☀️	16	Béjaïa	☀️	16
Constantine	☀️	18	Oran	☀️	16

TRAVERSÉES DE LA MANCHE

29.000 migrants ont rejoint l'Angleterre depuis janvier

Quelque 29.000 migrants ont traversé la Manche sur de petites embarcations pour rejoindre l'Angleterre depuis le début de l'année, contre 44.000 l'an dernier à la même date, ont indiqué lundi les services de l'Etat français. Avec une baisse de "35% des personnes qui ont réussi la traversée" vers le Royaume-Uni, il y a une "forte inflexion structurelle qui arrive", a affirmé Louis-Xavier Thirode,

préfet délégué à la défense et la sécurité de la zone Nord.

Il s'exprimait en marge d'une présentation à Lille de matériels acquis grâce à des fonds britanniques pour lutter contre l'immigration clandestine. "La traversée de la Manche et de la mer du Nord est extrêmement lucrative, ce sont des trafics qui permettent de réaliser de substantiels profits parce que l'investissement est minimal et le profit est maximal", a-t-il estimé.

Selon lui, environ 300 passeurs ont été interpellés "rien que sur les réseaux de small boat" cette année. Les passeurs font preuve d'une grande "inventivité pour contourner l'action" des autorités, "ils trouvent notamment des lieux de départ" qui ne sont "pas forcément encore surveillés". "Ils visent parfois la saturation de nos dispositifs quand ils envoient 20 ou 30 bateaux en même temps", a-t-il expliqué.

Selon la préfecture maritime de la Manche et de

la Mer du Nord, huit personnes tentant de rejoindre le Royaume-Uni sont mortes en mer depuis le début de l'année.

AÉRONAUTIQUE

L'avion chinois C919 volera hors de la Chine continentale

Le premier avion de ligne de conception chinoise, le C919, survolera Hong Kong la semaine prochaine, pour sa première incursion hors de la Chine continentale, ont annoncé hier les autorités hongkongaises. "Le 16 décembre, le C919 effectuera un survol au-dessus du port de Victoria", a indiqué mardi le

chef de l'exécutif hongkongais, John Lee. Pékin "a choisi Hong Kong pour être la première ville que le C919 visitera en dehors du continent", a-t-il ajouté, lors de sa rencontre hebdomadaire avec les médias. L'avion, fabriqué par l'entreprise publique chinoise Comac, sera également exposé à l'aéroport international de Hong Kong du 12 au 17 décembre, a-t-il précisé. On pourra y voir aussi un autre modèle de Comac, plus ancien et plus petit, l'ARJ21.

Le développement de l'avion du C919 a commencé en 2008, mais l'appareil n'a reçu que l'année dernière la certification officielle pour voler. Le groupe étatique Comac a enregistré environ 1.200 commandes pour le C919, avait indiqué en janvier son directeur général adjoint, Zhang Yujin.

L'entreprise prévoit d'augmenter sa capacité de production annuelle à 150 modèles d'ici à cinq ans, avait alors déclaré M. Zhang.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation d'un usurpateur de la qualité de psychologue

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu usurpateur de la qualité de psychologue qui a escroqué 7 personnes auxquelles il a soutiré plus d'un (1) milliard de centimes, indique, lundi, un communiqué des mêmes services.

Selon la même source, "cette affaire, qui remonte à la semaine dernière, a été traitée par la deuxième circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar qui a arrêté un individu pour avoir escroqué 7 victimes en se faisant pas-

ser pour un psychologue et président d'une association d'assistance médicale en vue de les arnaquer et auxquelles il a soutiré plus d'un (1) milliard de centimes". "Les victimes se sont présentées aux services de la police après la publication d'un appel à témoin sur la page officielle Facebook de la police d'Alger. Après l'arrestation du mis en cause, ce dernier a été déferé devant le parquet territorialement compétent pour escroquerie et usurpation de qualité liée à une profession légalement réglementée", ajoute le communiqué.

PORT DE BEJAIA

Saisie de 9.000 euros et diverses marchandises non-déclarées

Les agents de la brigade mobile et de l'inspection principale de contrôle des voyageurs au niveau de la station maritime du port de Bejaïa, relevant de la direction régionale des douanes de Sétif, sont parvenus au terme de plusieurs opérations à saisir 9.000 euros, 8 caméras de surveillance utilisés et 6 pièces usagées de rechange, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de cette direction.

Ces opérations de contrôle du mouvement des voyageurs et des marchandises ont permis la saisie de 9.000 euros, 8 caméras de surveillance utilisés avec accessoires et 6 pièces usagées de rechange non-déclarées, a précisé le com-

muniqué.

Cette marchandise a été découverte cachée dans des bagages suite à la fouille minutieuse de véhicules touristiques de voyageurs arrivant à bord de liaisons maritimes depuis la ville de Marseille (France), a-t-on indiqué. L'opération reflète la mobilisation des services des douanes algériennes pour lutter contre toutes les formes de criminalité transfrontalière dont le commerce illicite et la détermination à l'application ferme de la législation relative au change et au mouvement des capitaux et marchandises de et vers l'étranger dans un souci de protection de l'économie nationale et du citoyen, a ajouté le communiqué.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau international de trafic de cocaïne



Les services de police de Mostaganem en coordination avec l'Inspection régionale des services des douanes ont réussi à démanteler un réseau international spécialisé dans le trafic international de drogues dures (cocaïne) et de psychotropes, avec la saisie de plus de 2 kilos de cocaïne, a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya.

La même source a précisé que l'opération est intervenue suite à l'arrestation d'un individu au niveau du port de Mostaganem, lors du traitement par l'équipe d'inspection des voyageurs, relevant de l'Inspection régionale des services des douanes, des passagers du bateau en prove-

nance de Valence (Espagne). Une quantité de 271.300 comprimés de psychotropes, soigneusement dissimulés, ont été trouvés à bord de la voiture immatriculée à l'étranger appartenant à l'individu en question, a ajouté le communiqué.

La Brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, a immédiatement ouvert une enquête sur cette affaire, sous la supervision du procureur territorialement compétent, qui a abouti à l'identification de 4 autres suspects.

Après la perquisition du domicile du principal suspect, en exécution d'un mandat délivré par le procureur de la

République territorialement compétent, 2 kilos et 154 grammes de cocaïne, ainsi que 2.667 comprimés de psychotropes ont été saisis, a ajouté la même source.

Les suspects ont été arrêtés et deux véhicules et un camion ont été saisis, ainsi que des sommes d'argent estimées à 490.000 DA, a-t-on indiqué. Accusés de trafic international de psychotropes et de drogues dures par une bande criminelle organisée, les services de police ont engagé une procédure judiciaire à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, a indiqué la même source.

VACANCES D'HIVER

Une desserte quotidienne par train "Coradia" sur la ligne Oran-Bechar

Une desserte par train "Coradia" sera programmée quotidiennement sur la ligne Oran-Bechar (aller-retour) durant les vacances d'hiver, à partir du 12 décembre prochain, a indiqué un communiqué de la Direction des transports de la wilaya d'Oran. Le trajet se fera à partir de 10 h 20 minutes au départ d'Oran pour arriver à Bechar à 17 h 11 minutes, dans l'après-midi, tandis que la desserte, au départ de Bechar, sera effectuée à 6 heures du matin pour

arriver à Oran à 13 heures 10 minutes de l'après-midi, a ajouté le communiqué.

Pour rappel, la ligne de chemin de fer de transport de voyageurs reliant Oran à Bechar a été renforcée par des trains "Coradia", depuis le mois d'octobre dernier, sachant que la desserte au départ d'Oran aura lieu à 10 heures du matin, les samedis, lundis et mercredis et de Bechar à destination d'Oran, à 10 heures et 20 minutes du matin, les dimanches, mardis et Jeudis.

OULED SLIMANE (M'SILA)

Deux morts et trois blessés dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées, dans un accident de la route survenu, lundi-soir, à la commune d'Ouled Slimane (Sud de M'sila), indique un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident est survenu sur la route nationale n 46 au lieu-dit "Laqsaat", suite à

une collision entre un véhicule léger et un bus, entraînant sur place, la mort de deux personnes et trois autres blessées, a précisé la même source.

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Ben Srour, appuyés par l'unité secondaire de Bou Saada, sont intervenus pour évacuer les corps des personnes décédées vers

la morgue de l'hôpital de la commune de Ben Srour, indique-t-on de même source. Les blessés ont été également évacués vers le même hôpital, selon la protection civile.

De leur côté, les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.